

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	--	--

<b>COMITÉ DES PRODUITS</b>
<b>GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA BANANE ET LES FRUITS TROPICAUX</b>
<b>Cinquième session</b>
<b>Yaoundé (Cameroun), 3 - 5 mai 2011</b>
<b>Note d'information</b>

## 1. LIEU DE LA RÉUNION

À l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Cameroun, la cinquième session du Groupe intergouvernemental sur la banane et les fruits tropicaux se tiendra à Yaoundé (Cameroun) du 3 au 5 mai 2011. La réunion aura lieu à l'hôtel Hilton de Yaoundé.

## 2. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉUNION

a) Pour tous renseignements sur la réunion, à l'exception de ce qui concerne l'organisation locale, prière de s'adresser à:

Kaison Chang  
Secrétaire du Groupe intergouvernemental sur la banane et les fruits tropicaux  
Division du commerce international et des marchés  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00100 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 570-4346  
Télécopie: +39 06 570-54495 ou 570-53152  
Courriel: [Kaison.Chang@fao.org](mailto:Kaison.Chang@fao.org)

b) Pour tous renseignements concernant les services locaux, prière de s'adresser à la Chargée de liaison pour la session:

Jeanine Atanga Nkodo  
Sous-Directeur de la Coopération:  
Téléphone: +237 22 22 16 13/237 77 78 40 03  
Courriel: [jeanine\\_nkodo@yahoo.fr](mailto:jeanine_nkodo@yahoo.fr)

### **3. FORMALITÉS D'ENTRÉE DANS LE PAYS**

Les visas sont délivrés par l'Ambassade ou le Consulat du Cameroun le plus proche du domicile du participant. Lorsqu'ils sollicitent un visa, les délégués doivent s'assurer que leur passeport est encore valide pendant six mois au moins.

### **4. DOUANE**

Les délégués sont instamment invités à vérifier les règlements douaniers du Cameroun avant d'arriver dans le pays.

Les articles de consommation suivants sont admis en franchise: 50 cigares, 400 cigarettes ou 5 paquets de tabac, 1 litre de spiritueux et 5 flacons de parfum au maximum. Pour les fusils de chasse, il est nécessaire de présenter un permis. Les voyageurs transportant des chats ou des chiens doivent être munis d'un certificat de vaccination contre la rage délivré par un vétérinaire au plus tard 48 heures avant le départ. Il pourra être demandé aux passagers se présentant avec un chat ou un chien d'acquiescer une taxe de 5 000 XAF par animal. Les autres animaux sont interdits. Il est vivement recommandé aux délégués de contacter les services douaniers pour s'informer des dernières dispositions réglementaires en date.

### **5. RÉSERVATION D'HÔTEL**

Les délégués doivent faire leurs réservations auprès de la Chargée de liaison (on trouvera une liste d'hôtels à l'Annexe 2).

### **6. TRANSPORT**

Les délégués venant de l'étranger atterriront à l'aéroport international de Nsimalen, situé à 17 km de Yaoundé, ou à l'aéroport international de Douala, situé à 250 km de Yaoundé.

Ils seront accueillis dans l'un des terminaux de l'aéroport, puis accompagnés jusqu'à l'un des hôtels figurant dans la liste de l'Annexe 2, à condition toutefois que le secrétariat ait été informé à l'avance de leurs date et heure d'arrivée.

Les délégués atterrissant à Douala en soirée devront passer la nuit à l'hôtel SAWA. Ils rejoindront Yaoundé le lendemain par navette. Le voyage par la route est recommandé, car les délégués pourront ainsi découvrir une partie du paysage camerounais.

Dans l'éventualité fort improbable où un délégué ne trouverait personne pour l'accueillir à son arrivée, il pourrait emprunter l'un des taxis qui assurent la liaison entre l'aéroport de Nsimalen et l'hôtel Hilton. Le prix de la course est compris entre 2 500 et 3 500 XAF (environ 10 USD). Les mêmes tarifs sont appliqués entre l'aéroport international de Douala et l'hôtel SAWA. Demander l'aide d'un agent de police. Les hôtels mettent aussi des navettes à disposition.

### **7. CLIMAT**

Yaoundé bénéficie d'un climat tropical. Les températures maximale et minimale y sont en moyenne de 32 et 24 degrés Celsius, respectivement.

### **8. SANTÉ**

#### Vaccinations recommandées pour tous les voyageurs

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour pouvoir entrer au Cameroun.

## **9. DEVICES ET BANQUES**

La monnaie du Cameroun est le franc CFA BEAC (XAF) Elle est acceptée dans la plupart des magasins et restaurants. Le taux de change varie chaque jour et les délégués sont par conséquent invités à prendre contact avec les banques locales pour se renseigner sur les taux de change les plus récents. Les devises étrangères peuvent être échangées dans les banques commerciales ou les bureaux de change des aéroports internationaux et dans les principaux hôtels.

## **10. CARTES DE CRÉDIT**

Les principaux hôtels et agences de voyage acceptent les cartes de crédit internationales (MasterCard, Visa, American Express, etc.). Les délégués devraient toutefois consulter leur banque avant leur départ pour s'assurer que leurs cartes de crédit seront acceptées sur place. Il est recommandé aux délégués d'emporter de l'argent liquide. Les principales devises (USD, EUR, CHF et GBP) sont facilement échangeables dans les banques commerciales.

## **11. ACTIVITÉS**

Le comité d'organisation local a prévu des activités sociales et culturelles, dont le détail sera communiqué ultérieurement.

## **12. INSCRIPTION À LA RÉUNION**

L'inscription à la réunion aura lieu le lundi 2 mai, de 17 à 19 heures, et le mardi 3 mai de 7 h 30 à 9 heures à l'hôtel Hilton.

**ANNEXE 1****CALENDRIER PROVISOIRE****Lundi 2 mai 2011**

17 heures – 19 heures Inscription: Hôtel Hilton (Yaoundé)

**Mardi 3 mai 2011**

7 h 30 – 9 heures Inscription: Hôtel Hilton (Yaoundé)

9 heures – 9 h 30 Cérémonie d'ouverture

9 h 30 – 12 h 30 Séance du matin (Points I et II)

14 heures – 17 h 30 Séance de l'après-midi (Point III)

**Mercredi 4 mai 2011**

9 heures – 12 h 30 Séance du matin (Point IV)

14 heures – 17 h 30 Séance de l'après-midi (Points V et VI)

**Jeudi 5 mai 2011**

9 heures – 12 h 30 Pas de séance

14 heures – 17 h 30 Adoption du rapport

## ANNEXE 2

## LISTE DES HÔTELS

Nom et adresse de l'hôtel	Hôtel Hilton	Hôtel Ndjeuga Palace	Hôtel Mansel	Hôtel SAWA
Téléphone	+237 22 22 36 46	+237 22 22 46 46	+237 220 24 62	+237 33 50 14 00
Télécopie	+237 22 22 32 10	+237 22 22 47 00	+237 220 63 73	+237 33 42 38 71
Site Web/courriel	Yaohitwsal@hilton.com	www.djeuga.com	n/d	<a href="http://www.hotelsawa.biz">http://www.hotelsawa.biz</a>
Prix d'une chambre simple	150-175 USD	100-150 USD	n/d	80-100 USD

Les réservations seront confirmées suivant l'ordre d'arrivée des demandes.